

Epigramme

Autor(en): **Petit-Senn**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 38

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en entonnant le *Pied qui remue*, l'air du *Mirliton*, et autres chants français que sa position officielle à Paris lui a permis d'apprécier. Dès lors les choses marchèrent pour le mieux; on chanta en allemand la *fitte dau quatorze*: la conciliation était faite; les élèves offrirent la place de maître de chant à M. Kern, et la classe d'harmonie à M. Schenk; ces Messieurs ont demandé vingt-quatre heures de réflexion. Le lendemain tout rentrait dans l'ordre.

Ils étaient trois cent cinquante-deux qui rentraient à Zurich venant de Rapperschwyl. Ce jour-là, plus d'un Zurichois sentit une larme d'émotion humecter sa paupière; la patrie ne les abandonnait pas.

Les touristes.

Chaque jour les wagons et les bateaux apportent et déportent des centaines, que dis-je! des milliers de touristes accourus de tous les pays pour visiter notre Suisse si riche et si pittoresque. Que de toilettes! que de figures? que de types! que de langues! Des sires et des milords, des ladys et des myladys, voilà pour l'Angleterre. Des princes et des boyards, des princesses et des — je ne sais si *boyarde* est admise, — voilà pour la Russie.... Des comtes, des marquis, des ducs et pairs, des rentiers et bourgeois, avec l'idem en terminaison féminine, voilà pour la France, l'Italie et toute la Confédération germanique!..

C'est une invasion quotidienne à main armée de sacs de voyage, de porte-manteaux et de l'inévitable Alpenstock chargé d'inscriptions circulaires dont la lecture donnerait le vertige à plus d'un académicien. Aussi les ponts des bateaux sont encombrés, et chacun sait qu'ils sont grands et nombreux... Le Simplon, l'Italie, le Léman, l'Helvétie, l'Aigle, les Rhônes, le Guillaume-Tell, voire même le Mercure dont on a dit gratuitement tant de mal, dont se sont plaint, par manière d'acquit, tant de voyageurs, lesquels cependant n'ont souffert qu'un peu de retard sans fracture, sauts de carpe ou noyades, et ont été, au fond du cœur, très-heureux de le rencontrer, par la raison qu'il vaut mieux arriver un peu plus tard que de ne pas arriver du tout. Je ne parle pas des convois de chemins de fer dont il n'est pas facile de visiter les compartiments ou caisses remplies de dormeurs ou de fumeurs, et qui, eux aussi, ont un chiffre quotidien de voyageurs peu en rapport avec la cote officielle de ses actions à la Bourse.

Où sont donc tous ces voyageurs et voyageuses? Dans les hôtels et pensions, aux eaux, aux cascades, aux gorges, aux glaciers, sur les lacs et aux bords des fleuves. Que sais-je? Ils vont, ils marchent à travers la vie, les uns pour se distraire, les autres pour voir, d'autres pour apprendre, d'autres enfin pour économiser, tous pour atteindre un but, satisfaire un désir que ni vous ni moi ne sommes curieux de connaître. Et puis, il faut en convenir: venir en Suisse avec un guide, une carte,

un sac et un bâton, c'est une mode qui passera peut-être, comme a passé telle forme de robe ou de chapeau. On s'installe dans un hôtel pendant deux jours, on passe douze heures à regarder le lac, douze heures à regarder les montagnes au moyen d'un pince-nez artistement placé à cheval entre les yeux et les lèvres et retenu au bouton de son habit par une bride de soie; pendant les autres vingt-quatre heures, on baille, on dîne, on dort et on se moque *des naturels du pays*. Puis on rentre chez soi avec quelques brimborions sculptés et quelques vues photographiques dans sa valise, — un peu d'argent de moins dans sa bourse; — et quand on demande: d'où venez-vous donc? — on répond avec une certaine complaisance: Je viens de faire un voyage en Suisse.

Aucun pays n'est friand de ces voyageurs; car ils ont l'habitude de tout critiquer, de tout calomnier, parce que cela les dispense d'admirer et de décrire ce qu'ils n'ont pas vu; esprits superficiels qui jugent toutes choses sur les apparences; esprits hargneux qui se plaignent de tout, parce qu'ils ne sont pas satisfaits de l'existence désœuvrée et sans but qu'ils se sont faite.

(*Observateur du Léman*).

Epigramme.

Un fat artistement coiffé d'une perruque
Disait: A mes cheveux, moi, je ne tiens en rien.
— Parbleu, lui répondis-je, en découvrant sa nuque,
Si vous n'y tenez pas, ils vous le rendent bien!

PETIT-SENN.

Sur un barbier rimailleur.

Le Parnasse, frater, n'est point dans ta boutique;
Ecorchant le français non moins que ta pratique,
En vain à chançonner tu trouves des appas,
Ton rasoir a le fil que ta plume n'a pas,
Et des hommes de goût qui lisent tes ouvrages
Tu peux avoir le poil, mais non point les suffrages.

PETIT-SENN.

Un individu avait tué son père et sa mère. Ce crime avait été commis avec une atrocité révoltante, et le coupable allait être condamné à la peine de mort.

- Après les débats, le président du tribunal lui demanda s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense.

— Mon Dieu, non, Monsieur le président, répondit-il, *seulement, j'espère que vous aurez pitié d'un pauvre orphelin.*

Pour la rédaction: L. MONNET. S. CUÉNUD.